

SPÉCIAL 10 ANS

Souffle d'ere



Bulletin de la Formation à l'Education Relative à l'Environnement (ERE) en Bourgogne
Édition annuelle

Faire de l'environnement une préoccupation partagée par tous les acteurs de la formation et de l'éducation

SFFERE est un dispositif partenarial qui regroupe en Bourgogne depuis 1996 les partenaires de l'éducation, de la formation et de l'environnement autour d'un objectif fédérateur : l'intégration du réflexe environnement/responsabilité dans les pratiques pédagogiques des formateurs et dans les projets éducatifs des établissements. La mutualisation de l'offre de formation dans un plan d'action régional annuel est le fruit de cet engagement partagé.

1996-2005

10 ans au cours desquels près de deux mille enseignants, formateurs, animateurs et équipes éducatives bourguignonnes se sont formés au cours de forums, séminaires, colloques, journées de formation, projets européens, « Journées de l'éducation relative à l'environnement » : autant de modalités souples de formation pour générer des prises de conscience, l'acquisition de connaissances, des échanges de pratiques, des réflexions, une formation par l'action, la mobilisation et la motivation, moteurs d'une évolution des pratiques pédagogiques.

Un principe phare : le travail partenarial

L'éducation est un processus qui s'inscrit dans la durée et nécessite de réunir sur un territoire l'ensemble des institutions que rencontre l'individu tout au long de son cursus « scolaire », de sa formation initiale (école, collège, lycée...) à sa formation professionnelle (lycées professionnels, agricoles, université...) en passant par ses activités périscolaires (centre de loisirs, associations).

L'environnement est par essence complexe. La multiplicité des points de vues et des problématiques portées par l'ensemble des partenaires sur différents aspects (économique, écologique, juridique, social, culturel...) en impliquant des disciplines et des missions diverses (biologie, géographie, philosophie, techniciens...) permet d'offrir une approche globale de l'environnement dans une perspective de développement durable. ■

Brigitte Sabard

Chef de projet SFFERE

SOMM'ERE

LA FORMATION DES FORMATEURS À L'ERE EN BOURGOGNE

	PAGE
■ 10 ANS : LES DÉFIS RELEVÉS ET LES CLEFS DE L'EFFICACITÉ	2
■ MUTUALISER LES FORMATIONS	
■ FORMER PAR L'ACTION	4
■ ECHANGER SUR DES PRATIQUES, REFLECHIR ENSEMBLE	5
■ FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS	
■ FORMER LES ANIMATEURS DE PLEINE NATURE	6

DOSSIER : OPÉRATION Ecosffere

À LA CROISEE DES POLITIQUES DES PARTENAIRES

	PAGE
■ LA DIREN : « Information, éducation et développement de l'éducation à l'environnement »	11
■ LA DRAF : « L'enseignement agricole et le développement durable »	
■ LA DRJS : « former les éducateurs sportifs »	11
■ LE CONSEIL RÉGIONAL : « Faire évoluer le comportement des Bourguignons »	
■ L'ADEME : « Une expertise technique au service de l'éducation à l'EEDD »	12
■ L'EDUCATION NATIONALE : « Pour une généralisation de l'EEDD »	
■ L'IUFM : « Former les professeurs à l'EEDD »	13
■ LE MILIEU ASSOCIATIF BOURGUIGNON ET L'ERE	
■ LE CROS : Vers un Agenda 21 du mouvement sportif	
■ L'ENESAD	14
■ LES PUBLICATIONS DU SFFERE	15
■ HISTORIQUE DU SFFERE	16



LA FORMATION DES FORMATEURS A L'ERE EN BOURGOGNE

10 ans en chiffres

Plus de 2 000 formateurs, enseignants ou animateurs ont participé aux formations dans le cadre du SFFERE durant 205 jours de formation, soit 4 500 jours-stagiaires. Dans le cadre des Journées de l'ERE, 18 000 élèves ont été sensibilisés grâce aux activités annuelles avec plus de 200 formateurs, enseignants et animateurs dans plus de quatre-vingt-huit établissements.

LES DÉFIS RELEVÉS

- Offrir un plan de formation annuel mutualisé, riche qualitativement et quantitativement ; avec en moyenne, plus de 20 formations sur des thématiques diverses, tous les ans.
- Développer l'intégration de l'environnement pour un développement durable dans les pratiques pédagogiques des formateurs, enseignants et animateurs et dans les projets éducatifs des établissements.
- Travailler ensemble avec des cultures éducatives, pédagogiques et environnementales différentes.

LES CLEFS DE L'EFFICACITÉ

La dynamique partenariale du SFFERE et la mobilisation des pédagogues bourguignons progressent d'un pas sûr et durable grâce à :

- une inscription des formations SFFERE dans le cadre des plans de formation institutionnels,
- un réseau de correspondants,
- des formateurs de formateurs ressources,
- une ingénierie globale du système cohérente, innovante et transparente,
- un langage, une culture environnementale et pédagogique communs, grâce à des outils conçus en partenariat,
- une identité reconnue,
- une valorisation de l'existant,
- un espace de documentation,
- un soutien financier et logistique pérenne,
- une ouverture vers d'autres régions françaises et d'autres pays européens.



Jean-Charles Allain
IUFM de Bourgogne

« Professeur de sciences de la Vie et de la Terre et formateur d'enseignants depuis de longues années, tout naturellement, j'ai été sensibilisé aux problèmes d'environnement dès les années 1970. L'école normale d'instituteurs de Dijon n'a-t-elle pas été à cette époque et jusqu'en 1985 « pilote en matière d'environnement » ? Plusieurs recherches pédagogiques ont été conduites mettant en évidence la « pédagogie de l'environnement » et les obstacles à son développement. De nombreuses pistes ont été proposées alors pour y remédier.

Mais ensuite, il y eut un passage à vide : aucun nouveau texte pour relancer l'ERE, pas de place affirmée dans les programmes et plus de nouvelles recherches. Avec les années 1990 (la conférence internationale de Rio en 1992, le protocole d'accord entre plusieurs ministères en 1993), le climat est redevenu un peu plus porteur. Ce fut le début des premières réflexions pour créer un dispositif régional : il fallait tout inventer ! Le SFFERE est donc né, voilà 10 ans, grâce à une volonté politique partenariale régionale associée à une forte mobilisation de chacun d'entre nous. L'originalité méthodologique a consisté à lever, dans un premier temps, les cloisonnements institutionnels reconnus comme véritables freins au développement de l'ERE. C'est ce qui donne toute sa valeur au mot « système » du SFFERE et lui confère sa **cohérence** globale.

Ce dispositif a vraiment permis de **relancer** la prise en compte de l'ERE dans les formations. Pour nous, « anciens » de l'éducation à l'environnement, il a été un formidable outil de **remobilisation**. En outre, il a sensibilisé des « nouveaux » formateurs par la création d'un réseau de correspondants régionaux et locaux. Au cours de cette décennie, une véritable **dynamique** régionale est née. L'existant a été **valorisé** ; en tant que formateurs, nous avons pu trouver des arguments pour développer nos actions institutionnelles. **L'image** de notre institut a même été renforcée pour avoir participé, depuis le début, à la conception de ce dispositif mais aussi pour être le lieu d'accueil de nombreuses actions du SFFERE. En effet, cette période a vu un **partenariat constructif** s'établir pour développer des actions pluri-institutionnelles (forums, colloques, séminaires...). Régulièrement, ce modeste bulletin Souffle d'ERE nous a obligés, aussi, à formaliser notre pensée.

De mon point de vue de formateur de professeurs, ces dix ans ont permis un **renouvellement des pratiques** pédagogiques notamment grâce aux échanges européens établis avec le SFFERE : co-construction d'une grille de lecture des pratiques, exercices originaux sur les concepts d'environnement, sur les différentes conceptions de l'ERE, innovations en matière d'approche systémique...

Le SFFERE a souvent été admiré et envié à l'extérieur alors qu'il ne remportait pas une pleine adhésion à l'intérieur de la région car mal compris, sans doute aussi parce que des pratiques partenariales aussi innovantes bouleversent des représentations, dans un système où le cloisonnement disciplinaire et institutionnel est de tradition. Malgré cela, ce dispositif est parvenu, petit à petit, à se forger une identité au sein de l'Académie, mais également à l'échelle nationale et internationale.

Maintenant que l'éducation à l'environnement pour un développement durable est généralisée, il reste à poursuivre nos efforts en nous ouvrant à l'opération régionale « Ecosphère » qui mûrit depuis de longues années au sein du SFFERE. La nouvelle dynamique nationale des « établissements éco-responsables » proposée tout récemment par le ministre de l'Education nationale donne une impulsion dans ce sens. »



Le réseau des correspondants locaux de l'enseignement agricole, très présent durant les 10 ans du SFFERE

L'APPRÉCIATION DES PARTICIPANTS

A l'issue des formations, un questionnaire d'évaluation conçu en partenariat a été proposé à chaque participant.

LA CLEF DE VOÛTE DU SYSTÈME : LE COMITÉ TECHNIQUE ET LES CORRESPONDANTS

Chaque institution partenaire du SFFERE désigne un correspondant régional qui la représente et est membre du Comité technique. L'investissement du correspondant dépend de la politique et du degré d'engagement de son institution. Agents de mobilisation, ils peuvent agir en amont des formations dans les phases de conception, d'analyse des besoins, de rédaction de cahiers des charges, de sélection des prestataires, de recherche d'intervenants ressources, voire dans l'animation des actions. Tous assurent au minimum un rôle de diffusion de l'information et de mobilisation sur les actions du SFFERE.

Les correspondants de l'IUFM (JC Allain), l'ADEME (M. Sfeir), la DAFPIC (M. Moutrille) et de l'Education nationale (B. Leclercq) sont la mémoire du SFFERE par leur investissement depuis la genèse du dispositif.

UNE MISSION DE COORDINATION

Brigitte Sabard, chef de projet depuis 10 ans, a pour principales missions de coordonner et d'être conseil dans l'ingénierie partenariale de formation (de l'analyse des besoins à l'évaluation), d'animer les instances de suivi (Comité technique et groupes de travail) et le réseau des correspondants régionaux, de concevoir et suivre le plan d'action du SFFERE. Elle formalise les bilans, comptes rendus, projets partenariaux, cahiers des charges et procédures, maintient une veille sur les politiques régionales, nationales, internationales, la recherche, le fonctionnement du système et assure le suivi technique, administratif et financier.

ACCOMPAGNER LES PROJETS PEDAGOGIQUES

Une nouvelle mission : l'animation pédagogique

Créée en fin d'année 2004, cette mission est assurée par Christine Coudurier qui mobilise, conseille et oriente les différents publics sur les formations du Planisffere. Entre les formations, elle accompagne des équipes éducatives dans l'élaboration de leurs projets pédagogiques et dans le développement de la prise en compte de l'environnement dans des projets d'établissements. L'animatrice met en œuvre des actions partenariales du dispositif (forum, séminaire, journées de l'ERE). Elle développera également la valorisation du site Internet du SFFERE et la mise en place d'un système partenarial de gestion des outils pédagogiques.

D'après un échantillon de 280 réponses sur 18 jours de formation de 2003 à 2005.

	très négatif	négatif	positif	très positif
Les apports				
connaissances environnementales	2%	13%	47%	38%
pertinence par rapport à mon activité professionnelle	1%	13%	51%	34%
apports méthodologiques (démarches, outils pédagogiques ...)	3%	12%	46%	39%
pistes de partenariats possibles	2%	11%	52%	36%
informations sur personnes et lieux ressources	1%	6%	52%	41%
Appréciation sur le bénéfice lié à la diversité du public				
diversité institutionnelle des participants	1%	11%	44%	44%
diversité disciplinaire des participants	1%	15%	46%	38%
Motivation/action				
motivation accrue pour agir dans le domaine de l'ERE	1%	4%	51%	44%
perspective de monter un projet	1%	11%	48%	40%



Le Comité technique du SFFERE

de gauche à droite :

Michel Moutrille (DAFPIC), Hervé Bourtourault (FOL), Francine Mulot (ENESAD), Jean-Charles Allain (IUFM), Magalie Jeudy (FOL 21), Marie Thomas (Conseil régional), Bernard Leclercq (Education nationale), Richard Bidet (CROS), Christine Coudurier (SFFERE), Martine Sfeir (ADEME), Elisabeth Louis (OREB, assistante du SFFERE), Brigitte Sabard (SFFERE)



Annie Durdilly

Ancienne correspondante régionale du SFFERE

alors chargée de l'éducation à l'environnement pour la DIREN Bourgogne

“ Je suis arrivée à la DIREN Bourgogne fin 1994 et une des missions qui m'a été confiée, totalement nouvelle pour moi, était le développement de l'éducation à l'environnement. J'ai ainsi, dès mes débuts, été en contact avec Brigitte Sabard qui démarrait ses démarches auprès des diverses institutions et acteurs concernés, et proposait un partenariat pour construire ensemble autour de la formation des formateurs dans ce domaine. J'ai mesuré tout l'intérêt que la DIREN trouverait à s'appuyer

sur un tel dispositif, lieu de compétences partagées, d'expertise, de croisement et d'enrichissement des points de vue, un lieu de motivation et de soutien quand seul, on abandonnerait face aux adversités diverses. Le SFFERE a ainsi été pour moi, un lieu de « formation » rapide à mon nouveau métier, m'a permis de rencontrer et connaître dans des délais très brefs tous les interlocuteurs régionaux auxquels j'aurais dû, de toutes façons, m'adresser pour remplir ma mission et m'a rendue certainement bien plus vite compétente pour le traitement des dossiers d'ERE qui m'étaient soumis. Je suis depuis 1999 en région Rhône-Alpes et je rêve d'un SFFERE rhône alpin. ”

LA FORMATION DES FORMATEURS A L'ERE EN BOURGOGNE

**MUTUALISER
LES FORMATIONS****Planisffere :**

Un plan de formation partenarial.
Une offre annuelle de formation
proposant une vingtaine de jours
de formation.

A partir du croisement des besoins, les partenaires de l'éducation, de l'animation, de la formation et de l'environnement de Bourgogne construisent ensemble des actions de formation ambitieuses qu'ils ne pourraient réaliser seuls. Chacun d'entre eux (DRAF, EN, IUFM, ENESAD) ouvre aux autres partenaires ses propres formations en EEDD.

**Bernard Leclercq**

Formateur pour
la délégation
académique
à la formation
professionnelle
Correspondant
départemental EEDD
Professeur de SVT

“ Dès 1992, j'ai proposé les premiers stages touchant à l'ERE au plan académique de formation continue de l'éducation nationale (PAF). Je formais alors de 20 à 40 personnes, le plus souvent déjà motivées par ce thème. A partir de 1996, l'ERE n'étant plus une priorité dans le PAF, l'Education nationale a pu profiter du SFFERE pour participer à la mise en place de nouvelles formations essentiellement lors des forums et séminaires annuels. Celles-ci touchaient un public nouveau, issu de différentes disciplines, qui pouvait ainsi s'enrichir de rencontres et de partenariats beaucoup plus diversifiés. Ce relais est arrivé au moment où les difficultés de réorganisation et de réduction des moyens à l'Education nationale risquaient de faire disparaître l'ERE des formations continues.

Avant le SFFERE, le PAF offrait donc 2 à 3 jours de formation, soit 40 jours stagiaires en moyenne. Aujourd'hui, grâce à la mutualisation des formations, le PAF offre 20 jours de formation et 170 jours stagiaires au personnel de l'éducation nationale (dont 3 jours de stages de l'éducation nationale qui sont d'ailleurs ouverts aux partenaires).

Enfin le dispositif de formation au sein du SFFERE m'a permis et me permet toujours, en tant que formateur de formateurs, de me former moi-même dans les meilleures conditions (projet européen, construction de la grille de référence, évaluation, partenariats, renforcement des liens avec le monde associatif). ”

**Sofie Aublin**

Enseignante au lycée agricole de Châtillon

“ En tant qu'enseignante de productions végétales dans un établissement agricole bourguignon, j'ai pu compléter mes connaissances sur l'éducation relative à l'environnement grâce à SFFERE en me construisant un parcours de formation à la carte.

Les trois forums et les huit formations auxquels j'ai participé m'ont permis en plus de tisser des liens avec mes collègues de l'éducation nationale.

Les cinq campagnes de « Journées de l'ERE » en mars de chaque année menées avec mes élèves ont progressivement impliqué plus de monde dans l'établissement. Actuellement,

chaque classe mène un projet avec le soutien effectif de l'ensemble de l'équipe enseignante et des ATOS. Nos projets ont également pris de l'ampleur tout en gardant leur côté partenarial avec l'Éducation nationale. Finalement grâce à SFFERE, l'ERE est devenu le cœur de notre projet d'établissement. ”

FORMER PAR L'ACTION**Les journées de l'éducation relative
à l'Environnement**

Depuis 8 ans, au printemps de chaque année, un thème est retenu pour une action commune dans les structures éducatives et les établissements bourguignons.

Pour le SFFERE, accompagner les éducateurs sur leur terrain pédagogique, c'est être au plus près d'une réelle action avec le public élèves/stagiaires. C'est aussi former les formateurs, enseignants et animateurs par l'action.

En 1998, le réseau des 17 correspondants locaux de l'agriculture a initié les journées de l'ERE sur le thème des déchets. Elles sont devenues en 1999 une opération adressée à l'ensemble des établissements d'enseignement, de formation et d'animation.



THÉMATIQUE / ANNÉE	ELÈVES, STAGIAIRES CONCERNÉS	FORMATEURS, ENSEIGNANTS, ANIMATEURS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS
1999 : « CADRE DE VIE »	2400	120	24
2000 : « ENERGIE »	1500	109	39
2001 : « EAU »	1500	164	49
2002 : « ARBRE »	3500	189	59
2003 : « AIR »	1500	100	52
2004 : « DECHETS »	3000	150	40
2005 : « ENERGIE »	2300	86	21
2006 : « PAYSAGE »			

**Au cours de ces journées, des activités pédagogiques
variées sont conçues pour générer des prises de
conscience et des comportements éco-responsables :**

visites de sites, enquêtes, interventions de spécialistes, créations de sculptures et maquettes, conception et animations d'expositions par des élèves pour d'autres élèves, quizz, conférences, reportage photos, jeu-concours...

Au fil des ans, les équipes engagées dans les journées de l'ERE se mobilisent de plus en plus tôt, voire dès la rentrée de septembre pour certains. Les journées de mars deviennent alors un temps de valorisation des travaux pédagogiques réalisés.

Les équipes éducatives sont aidées grâce à :

- la mise à disposition d'un guide pédagogique réalisé pour les journées de l'ERE,
- deux journées de formation pour acquérir des connaissances sur le thème et découvrir de nouveaux outils et des personnes ressources, rencontrer et échanger avec des enseignants des établissements de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale ainsi qu'avec des associations pour développer des projets pédagogiques communs et transdisciplinaires,
- une affiche pour identifier et communiquer sur l'événement dans leur structure,
- un accompagnement pédagogique pour élaborer leur projet.

ECHANGER SUR DES PRATIQUES, REFLECHIR ENSEMBLE FORUM ET SEMINAIRE

En fin d'année, les partenaires du SFFERE créent un événement à vocation pédagogique qui regroupe plus d'une centaine de participants. D'une année sur l'autre, un forum de deux jours alterne avec un séminaire. En novembre 2006 sera organisée la 5ème édition du Forum.

Le Forum de la formation à l'éducation relative à l'environnement vers un développement durable : un espace de formation individualisée, de réflexion et d'échanges.

Durant deux jours, tous les deux ans, au gré de leurs besoins, les pédagogues peuvent enrichir leurs connaissances environnementales et leurs compétences pédagogiques afin de sensibiliser les jeunes et les adultes aux enjeux de la préservation de l'environnement dans une perspective de développement durable.

Le Forum privilégie des contenus concrets, des échanges de pratiques en vue de collaborations futures et des apports méthodologiques.

Parmi les problématiques privilégiées : ERE et activités de pleine nature, complexité des problèmes d'environnement (approche systémique), déchets, effet de serre et pollution atmosphérique, environnement urbain, approche émotionnelle, maîtrise de l'énergie, partenariat et EEDD, paysage et gestion du territoire, prise en compte de l'environnement dans les établissements, qualité de l'eau.

Les séminaires de formation

Ils arrivent en appui à un besoin, une question, une problématique posés collectivement par le Comité technique et correspondent à un outil pour mobiliser et avancer avec les acteurs de terrain, développer des échanges. Ils rassemblent une centaine de participants en moyenne.

En 2001 « La prise en compte de l'environnement dans les établissements : un enjeu pédagogique, social, écologique et économique » : une mise à plat d'une dizaine de référents et des labels nationaux existants constitue une base d'échanges.

En 2003 « Eduquer à l'environnement en Bourgogne : pourquoi, comment, avec qui... ? » Pour chacun, c'était l'occasion de faire le point sur ses motivations, ses attentes, ses freins, ses valeurs, ses possibilités d'actions en éducation relative à l'environnement ; connaître les ressources : outils, lieux, partenaires (financiers, pédagogiques, spécialistes...) ; se projeter sur la mise en œuvre d'actions pédagogiques en ERE. En 2005 « Un projet pour un développement durable : l'EEDD dans les projets d'établissement d'enseignement et de formation professionnelle, des écoles, des structures d'animation, de sports, de loisirs. Pourquoi ? Comment ? »

Dans le prolongement du travail engagé en 2001, les politiques régionales et nationales et la réflexion se sont affinées et conduisent à un projet collectif régional : « L'opération Ecosffere, vers un Agenda 21 d'établissement pour une démarche éco-responsable. »

En s'appuyant sur la première édition du guide méthodologique et pratique, la démarche de labellisation est développée pour une appropriation collective qui vient s'enrichir d'autres expériences nationales et européennes.



Brigitte Guégan

Professeur de sciences économiques et sociales
Correspondante EEDD départementale de la Nièvre

“ En tant que chargée de mission en EEDD par le

Rectorat pour la Nièvre et en tant que correspondante départementale du SFFERE, je ne peux que reconnaître la place du SFFERE et son rôle en faveur du développement de l'ERE au niveau académique : l'académie de Bourgogne fut ainsi parmi les premières à monter de telles actions.

Depuis 6 ans maintenant, personnellement, je m'appuie sur le dispositif du SFFERE lors des Quinzaines Environnement du lycée Jules Renard de Nevers. En effet, un thème académique annuel se révèle être plus mobilisateur pour les enseignants dans le sens où il légitime davantage les actions d'ERE en leur conférant un caractère plus officiel et dès lors plus fédérateur.

De plus, les journées de formation d'une part - dans lesquelles interviennent différents partenaires et qui s'adressent à différents publics -, les guides pédagogiques conséquents d'autre part ou encore les affiches renforcent l'incitation et aident à bâtir des projets, des actions d'ERE pluridisciplinaires, partenariales et même inter établissements. ”



Marie Delahaye

“ Enseignante de Sciences de la Vie et de la Terre en collège, j'ai participé à la plupart des forums et séminaires SFFERE. Ces moments de rencontre ont toujours été pour moi l'occasion d'enrichir et d'actualiser mes connaissances dans le domaine environnemental, d'échanger et de découvrir des pratiques nouvelles et originales en EEDD mais aussi d'établir des contacts particulièrement intéressants avec de nombreux partenaires potentiels.

A titre personnel, ces rencontres SFFERE me confortent et renforcent ma démarche environnementale et la mise en œuvre de pratiques innovantes que je mène en direction de mes élèves. A titre plus collectif, ces forums et séminaires nous ont guidés, mes collègues et moi-même, lors de la mise en place du Projet Environnement de notre collège, projet labellisé depuis 5 ans maintenant. ”

LA FORMATION DES FORMATEURS A L'ERE EN BOURGOGNE

FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS

Un dispositif de formation pour les formateurs du secteur de la formation professionnelle

Certaines formations, inscrites dans Planisffere, s'adressent plus particulièrement aux enseignants, formateurs et animateurs qui interviennent en centre de formation ou lycée professionnel ayant pour public des « futurs producteurs » dans des situations pédagogiques proches de celles du métier.

Elles représentent un tiers des formations réalisées dans le cadre du SFFERE durant 10 ans avec 845 jours stagiaires lors de 66 journées de formation.

En offrant un dispositif à plusieurs niveaux, de la simple sensibilisation à l'environnement au management environnemental, en passant par des actions sectorielles (environnement et bâtiment, environnement et secteur industriel, environnement et secteur sanitaire et social...), les partenaires du secteur de la formation professionnelle initiale et continue (GRETA, AFPA, APAVE, DRAF...), coordonnés au sein du SFFERE, ont répondu depuis l'origine aux attentes des enseignants, formateurs, chefs de travaux et chefs d'établissements. L'introduction des bonnes pratiques environnementales dans les métiers, la réalisation de diagnostics environnementaux et la mise en place d'actions concrètes dans les lycées professionnels, les GRETA et autres établissements comme l'EREA, ont permis d'impliquer un secteur de l'enseignement et de la formation souvent oublié par les autres composantes du système éducatif. La formation des actuels et futurs salariés de nos entreprises doit être bien sûr centrée sur le métier mais aussi sur une approche intégrant au quotidien et de façon concrète la notion de développement durable.

Cinq types d'évolution ont été générés :

- l'introduction d'une dimension environnementale (notamment pour l'enseignement de la vie sociale et professionnelle) dans les pratiques pédagogiques,
 - l'introduction d'un module Qualité, Sécurité, Environnement dans les formations qualifiantes,
 - la mise en place d'actions concrètes dans les ateliers et/ou plates-formes technologiques : tri et gestion des déchets, collectes des déchets liquides spéciaux, économies d'énergie,
 - l'apparition d'une nouvelle offre de formation continue : risque chimique, ripeurs, accueil des DTQD en déchèterie, déchets de chantier, initiation au management environnemental,
 - les conseillers en formation continue des GRETA (acteurs stratégiques pour l'organisation des formations) sont tous sensibilisés.
- Depuis 10 ans, ce dispositif est co-conçu et coordonné par Michel Moutrille de la Délégation à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC - Education nationale), qui est devenu la personne référente du SFFERE pour le management environnemental.



Mikaël Tomicki

Ex-formateur au Greta du bassin de Montceau
Professeur certifié stagiaire de technologie

“ Les formations que j'ai suivies dans le cadre du SFFERE et du dispositif pour les formateurs dans les secteurs professionnels m'ont apporté un grand nombre de connaissances supplémentaires que j'ai pu utiliser à mon tour dans mes interventions aussi bien lors de modules de « sensibilisation à l'environnement » dans des formations qualifiantes, que dans des formations ponctuelles.

Le contact direct avec des intervenants, toujours disponibles, m'a permis d'obtenir des réponses à mes questions de façon plus interactive, constructive et motivante que par téléphone. J'ai pu disposer d'une documentation riche et variée en formation ou même par envoi ultérieur. Lors de ces journées, les échanges avec les personnes formées nous ont ouverts réciproquement sur nos manières d'aborder les thèmes liés à l'environnement dans nos cours respectifs. Enfin, le SFFERE propose des thématiques tellement diverses que j'ai inévitablement trouvé des réponses à mes attentes et que je me suis même intéressé à des sujets sur lesquels je ne cherchais pas spécialement d'informations à la base. ”

FORMER LES ANIMATEURS DE LA PLEINE NATURE

Un dispositif de formation pour les animateurs sportifs et socioculturels

D'une étude à un dispositif de formation pour les animateurs sportifs et socioculturels

Les associations ont toujours été associées à la dynamique du SFFERE (voir article page 14). En 2001, la Direction régionale de la Jeunesse et des sports lance une étude coordonnée par le SFFERE et financée dans le cadre de la rénovation du dispositif de formation du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Union européenne. Celle-ci avait pour objectifs d'établir un état des lieux de la formation des animateurs sportifs et socioculturels dans le domaine de l'Education Relative à l'Environnement et de dégager des propositions d'action visant à développer la prise en compte de l'environnement dans les pratiques d'animation sportives ou socioculturelles.

Un dispositif de 8 jours de formation, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le CROS et financé par la DRJS, est offert en 2003 :

- Sensibilisation et éducation à l'environnement : législation, acteurs, partenaires et dispositifs d'action.
 - Développer le respect de l'environnement dans sa filière : quelles stratégies pour quel projet ?
 - Elaborer des outils pédagogiques pour développer l'ERE dans les filières sportives de pleine nature.
 - Gestion et valorisation des espaces : législation, partenaires et dispositifs d'action.
 - Education relative à l'environnement : du site à la visite guidée, milieux naturels et patrimoine.
- Depuis, ce programme se poursuit sous forme d'un dispositif à plusieurs niveaux sur trois thématiques :
- Activités de plein air et environnement.
 - Impact des activités de pleine nature sur l'environnement.
 - Comprendre le balisage et l'aménagement des sites de pratique d'activités de pleine nature.

Par ailleurs, l'ensemble des formations partenariales inscrites dans Planisffere est ouvert aux animateurs, y compris sur d'autres problématiques que l'animation dans la nature. La fréquentation des animateurs sur les trois dernières années, sur l'ensemble du public touché par le SFFERE, représente 24% en 2003, 16% en 2004 et 17% en 2005.



Karine Mauve

Animatrice environnement à l'association «Avenir Environnement».

“ Depuis 2000, j'ai participé à plusieurs formations dans le cadre du SFFERE et en 2005, j'ai suivi deux journées de formations proposées par le CROS sur la thématique des impacts des activités de pleine nature sur l'environnement. Ce sujet me concerne en effet particulièrement dans mon métier d'animatrice environnement où je m'occupe de chantiers environnement d'insertion. J'ai également fait par le passé de nombreuses animations-nature. J'ai apprécié ces formations pour plusieurs raisons :

- Le contenu très intéressant des journées m'a permis de me questionner sur l'impact de mes propres activités sur l'environnement, ce qui est indispensable dans ma profession comme à titre personnel.
- Elles ont été l'occasion de rencontres d'autres personnes actives dans le domaine de l'environnement et de se rendre compte qu'il existe un réseau d'animateurs ou de formateurs qui peuvent travailler ensemble.
- Ces journées ont aussi été l'occasion d'échanges très riches avec le formateur et de transferts d'expériences avec les autres animateurs présents. Elles m'ont aussi permis de mieux connaître les acteurs de l'environnement et les ressources disponibles en Bourgogne.

Participer à ces journées de formation est toujours un déclencheur qui me permet de dynamiser mes projets et mes pratiques car je sens que d'autres personnes travaillent «dans le même sens» et pour la même cause que moi.”

OPÉRATION écosffere BOURGOGNE

Vers un Agenda 21
d'établissement pour une démarche
éco-responsable.

Démarche de labellisation de projet d'établissement
d'enseignement, de formation ou d'animation
intégrant l'Education à l'Environnement
pour un Développement Durable.

Le dispositif partenarial régional SFFERE développe l'éducation relative à l'environnement en Bourgogne par la formation des formateurs, enseignants et animateurs en organisant des journées de formation, des actions thématiques telles que les journées de l'ERE et des actions fédératrices et mobilisatrices telles que des forums et des séminaires.

Pour encourager un projet éducatif pérenne, global et cohérent qui mobilise l'équipe éducative tout en la formant, les partenaires du SFFERE proposent un ancrage dans et sur l'établissement. Ils lancent «**l'opération Ecosffere, vers un agenda 21 d'établissement pour une démarche éco-responsable**». Cette opération innovante permet de labelliser des établissements qui s'engagent dans une démarche environnementale vers un développement durable, à la fois sur l'infrastructure et sur le plan pédagogique. L'objectif est de développer chez les jeunes et les adultes des comportements éco-responsables dans les établissements mais aussi au quotidien et tout au long de leur vie.



MODE D'EMPLOI :

L'établissement est un support pédagogique à un vaste projet d'éducation à l'environnement pour un développement durable.

Un **diagnostic environnemental** sur les infrastructures, réalisé par un bureau d'études, sert de base à un **volet pédagogique** dont le but est de permettre une prise de conscience pour provoquer des changements de comportements.

Ce volet pédagogique s'articule autour **d'objectifs opérationnels**. Des groupes de travail composés des équipes éducatives, d'élèves ou enfants et des personnels administratifs choisissent les objectifs sur lesquels ils vont travailler. Ils mènent des investigations dans l'établissement pour analyser les pratiques et les comportements liés à ces objectifs. Les résultats des investigations et du diagnostic environnemental constituent **l'état des lieux Ecosffere**.

A partir de l'état des lieux Ecosffere, les groupes de travail se concertent pour réfléchir à des pistes afin d'agir concrètement. Ils dégagent des axes d'amélioration qui vont permettre d'élaborer un **plan d'action**. Le plan d'action est mis en œuvre l'année 2 de l'opération Ecosffere.



POURQUOI UN LABEL ?

Pour valoriser les engagements et les actions des établissements ; motiver les équipes éducatives, les élèves et les jeunes concernés ; créer une identité régionale et entrer dans une dynamique constructive avec l'ensemble des partenaires et des acteurs du territoire, encourager l'évaluation, développer des échanges de pratiques et un langage commun.

L'OPÉRATION Ecosffere CONCERNE EN BOURGOGNE :

- les écoles primaires, collèges, lycées d'enseignement général, lycées d'enseignement professionnel, lycées d'enseignement agricole,
- les centres de formation continue,
- les structures d'accueil, de sport et de loisirs,
- l'IUFM et les établissements de l'enseignement supérieur.

Des objectifs opérationnels au cœur de la démarche

- Favoriser une alimentation responsable.
- Favoriser une consommation responsable de papier, de fournitures et de matériels.
- Favoriser une consommation responsable de l'eau.
- Favoriser une consommation responsable de l'énergie.
- Développer une gestion responsable des déchets.
- Réduire les nuisances sonores engendrées par l'établissement et/ou les activités.
- Favoriser des déplacements éco-responsables.
- Améliorer la sécurité et l'hygiène dans l'établissement.
- Respecter, valoriser et favoriser la biodiversité et le rapport à la nature.

Et trois objectifs transversaux pour un développement durable

- Se connaître : (qui fait quoi, dans et pour l'établissement ?) ; connaître l'histoire de l'établissement.
- Améliorer les relations entre les personnes (lieux de vie conviviaux, réduction des violences, respect des différences).
- S'ouvrir sur l'extérieur (relation avec le quartier, la ville, les acteurs locaux, le territoire).

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE L'OPÉRATION Ecosffere

Le SFFERE labellise une démarche de progrès sur 2 ans.

■ ANNEE 1

S'inscrire dans l'opération Ecosffere : c'est inscrire la démarche dans le projet de l'établissement ou de la structure.

Mettre en place un comité de pilotage regroupant des représentants de toutes les personnes impliquées dans la démarche de labellisation qui sera chargé, avec l'accompagnement du SFFERE, de l'organisation générale du projet.

Mobiliser autour du projet par une démarche d'information destinée aux différentes catégories de personnes de l'établissement.

Définir le projet pédagogique et réaliser l'état des lieux EEDD : il s'agit d'analyser l'intégration des préoccupations environnementales dans le fonctionnement de l'établissement ou de la structure et dans les activités qui y sont pratiquées (enseignement, sport, formation...). L'état des lieux EEDD est mené par l'équipe pédagogique, avec les élèves, en s'appuyant sur le diagnostic environnemental technique de l'établissement réalisé par un bureau d'études.

Définir un plan d'actions :

A partir de l'état des lieux Ecosffere, il s'agit d'élaborer des propositions d'actions. Elles doivent bien sûr être réalistes et réalisables.

■ ANNEE 2

L'année 2 est consacrée à la définition des axes d'engagements à partir des propositions d'actions définies en fin d'année 1. Le plan d'action est mis en œuvre, tant sur le plan technique que pédagogique.

En fin d'année 2, l'établissement ou la structure se voit décerner le label complet. Il est délivré par le SFFERE, sur un ensemble de paramètres minimum à atteindre, en fin d'année 1 puis en fin d'année 2, dont, notamment, les moyens prévus par l'établissement pour permettre la pérennisation du label à long terme.

L'année 3, les actions entreprises doivent permettre le maintien du label.

«LES PRINCIPALES ÉTAPES»

ANNEE 1

- S'inscrire dans la démarche de labellisation
- Organiser un Comité de pilotage
- Mobiliser
- Réaliser l'état des lieux Ecosffere

UN VOLET TECHNIQUE

Un diagnostic environnemental réalisé par un bureau d'études

UN VOLET PÉDAGOGIQUE

Des investigations collectives sur les pratiques et les comportements menées par des groupes de travail (équipes éducatives, élèves ou enfants, personnels administratifs et techniques)...



ÉTAT DES LIEUX Ecosffere



PISTES POUR AGIR

- Définir un plan d'action

ANNEE 2

Mettre en œuvre, diffuser et suivre le plan d'actions

Et tout au long du projet :
la pédagogie,
la communication,
le suivi du projet,
l'information,
l'évaluation,
la pérennisation des actions.

Le projet Ecosffere s'ancre dans les disciplines et dans les divers dispositifs éducatifs et implique tous les acteurs locaux agissant autour de l'établissement ou de la structure d'accueil pour développer des valeurs communes d'éco-responsabilité.

Pour son bon déroulement, l'opération Ecosffere nécessite l'implication volontaire des représentants de l'équipe de direction de la structure, de l'équipe éducative en place (des enseignants, animateurs ou formateurs), des personnels non-enseignants (agents d'entretien, agents de laboratoires, gestionnaires, cuisiniers), des parents, des élèves, des stagiaires ou des enfants et le propriétaire des bâtiments.

UN ACCOMPAGNEMENT

Un guide méthodologique et pratique, conçu pour apporter une aide concrète à toutes les personnes qui souhaitent s'engager dans la démarche Ecosffere. Edité en nombre limité, il sera testé la première année de lancement de l'opération et finalisé pour la rentrée 2006.

Le guide présente les grands principes de l'opération Ecosffere, une méthodologie pour la conduite de la démarche, des fiches techniques et pédagogiques pour mener à bien son projet à l'échelle de son établissement ou de sa structure.

Un accompagnement par le SFFERE :

- Un dispositif de «formation action». Trois journées permettent de réunir les équipes des différents sites tests pour s'approprier le guide, les grandes étapes de l'opération Ecosffere et échanger.
- Une animatrice pédagogique. Elle aide les établissements lors de l'étape de mobilisation du Comité de pilotage, des équipes administratives, pédagogiques et techniques pour l'application de la démarche (état des lieux, utilisation des résultats du diagnostic technique) dans la recherche de ressources (outils, expériences, personnes ressources) à toutes les étapes du projet et pour faire le lien avec le bureau d'études qui réalisera le diagnostic environnemental.

Un groupe de suivi composé de personnes ressources du Comité technique du SFFERE pour apporter conseil et expertise.

Un diagnostic environnemental réalisé par un bureau d'études sur la base d'un cahier des charges présenté dans le guide.

Une valorisation des actions à travers les moyens de communication des partenaires du SFFERE, dans la presse et dans Souffle d'ERE (la revue annuelle du SFFERE).



L'ANNÉE 2005/2006 : UNE ANNÉE TEST

L'année scolaire 2005-2006 est une phase de lancement de l'opération. Elle consiste en un test grandeur nature sur six sites volontaires représentatifs de tous les établissements ou structures auxquels s'adresse l'opération Ecosffere, à savoir : un centre d'accueil, un club sportif, un collège, une école primaire, un lycée de l'enseignement agricole, un lycée d'enseignement général.

De l'automne 2005 à septembre 2006 le guide et le bon déroulement des différentes étapes seront testés en situation réelle.

La capitalisation des expériences acquises sera assurée à moyen terme via le site Internet du SFFERE.

Pour tout renseignement sur l'opération Ecosffere

Contactez Christine Coudurier :

SFFERE/OREB – 30 bd de Strasbourg – 21 000 DIJON

Tel : 03 80 68 44 30 / Fax : 03 80 68 44 31

Mél : sffere@oreb.org



À LA CROISÉE DES POLITIQUES ET DES PARTENAIRES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT : "information et développement de l'éducation à l'environnement"

La DIREN a pour mission la mise en œuvre des politiques du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable de façon adaptée au contexte régional et en s'appuyant en particulier sur le réseau des services départementaux de l'Etat. L'information et la sensibilisation du public ainsi que le développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable font partie de ces politiques. Aussi soutient-elle financièrement le SFFERE dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, depuis sa création, et depuis quelques années, au sein de l'OREB.



Pascale Humbert

Directrice régionale de l'environnement

“ La plupart des politiques d'environnement, qu'il s'agisse de la prévention des risques et des pollutions, de la préservation de la biodiversité, de la gestion de la ressource en eau, renvoient à des concepts encore nouveaux, fondés sur la compréhension, à différentes échelles, de systèmes vivants, complexes et de leurs interactions.

Dans ce contexte, l'enjeu n'est pas seulement d'informer et de sensibiliser, mais bien, au fond, de faire progresser la culture et l'éducation. Cette dimension culturelle est renforcée par le fait qu'au travers de la prise en compte de l'environnement, c'est bien in-fine de la construction d'un autre modèle de développement -d'un développement durable- qu'il s'agit.

La création en Bourgogne d'un système partenarial de formation des formateurs à l'éducation relative à l'environnement est une réponse à cet enjeu, qui appelait ainsi, tout naturellement, le soutien de la DIREN ! ”



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

"L'enseignement agricole et le développement durable"

Une pratique qui s'enracine dans l'histoire de l'enseignement agricole

Dès la création de l'enseignement agricole public, le milieu environnant a été pour les enseignants un support privilégié d'étude. Dans les années 60, l'enseignement agricole fut l'un des pionniers de ce que l'on appellera plus tard l'éducation à l'environnement. L'ouverture des lycées agricoles sur leur milieu, tant naturel que socioprofessionnel, l'existence de centres d'expérimentation pédagogique, l'introduction de l'écologie dans les programmes puis de la pluridisciplinarité ont été des facteurs déterminants de cette dynamique et de sa poursuite jusqu'à nos jours.

Des approches pédagogiques basées sur l'étude de milieu puis l'éducation à l'environnement, sur des modules de développement local, sur l'expérimentation dans les exploitations agricoles annexées, sur des actions d'animation rurale ou de coopération internationale des établissements sont des terreaux favorables à la déclinaison du développement durable dans les pratiques de formation de l'enseignement agricole, en direction des élèves et étudiants BTS, ou des apprentis et stagiaires de la formation initiale et continue.

Le Programme National Agriculture Durable Développement Durable

Le PNADDD 2003-2006, développé en partenariat

avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, l'ADEME et la Communauté Européenne, a pour objectif de promouvoir l'application du développement durable à l'ensemble des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA). Deux axes stratégiques ont été retenus : la poursuite de l'engagement vers une Agriculture Durable, la mise en œuvre du Développement Durable « dans et par » les Etablissements d'enseignement agricole pour une agriculture durable en vue d'un développement durable.

Cette action prolonge les expérimentations menées dans les deux précédents programmes et comprend :

■ un réseau d'animateurs régionaux agriculture durable et développement durable,

■ un réseau d'exploitations ayant mis en œuvre un projet « agriculture durable » est développé d'année en année,

■ des outils pédagogiques facilitant une démarche d'évolution des systèmes de production agricoles vers plus de durabilité ont été créés : diagnostics de territoire, d'exploitation, projet, indicateurs de durabilité (IDEA).

Prise en compte du Développement Durable « dans et par » les EPLEFPA

Les différentes actions réalisées par l'enseignement agricole, qu'il s'agisse de l'éducation à la citoyenneté, de l'insertion, de l'éducation à l'environnement, des actions d'animation rurale, de la coopération internationale ou des actions agriculture durable (expérimentation et démonstration), peuvent s'intégrer dans une approche cohérente et globale qui doit être un axe fédérateur des établissements. 24 établissements scolaires agricoles répartis sur l'ensemble du territoire, accompagnés d'une animation inter-régionale,

testent la faisabilité de cette approche globale et de la construction de projets d'établissements « développement durable ».

Plus d'informations sur cette démarche sur le site www.educagri.fr



Christian Vanier

Directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne.

“ Les concepts d'Education à l'Environnement et de Développement Durable sont des notions

majeures ancrées depuis longtemps dans les établissements d'enseignement agricole.

Par la sensibilisation et la formation de formateurs et d'enseignants, en particulier dans le cadre de SFFERE, la dimension environnementale a pu être intégrée dans les projets pédagogiques, professionnels et, au-delà, dans les pratiques quotidiennes des établissements.

Les actions mises en place bénéficient directement aux 10000 apprenants qui fréquentent nos établissements et répondent naturellement aux orientations du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

Le label Ecosphère apporte une dimension nouvelle, un second souffle à SFFERE, un outil puissant de mobilisation des décideurs et des équipes éducatives. Les dix prochaines années de SFFERE seront donc à l'image des dix précédentes : pleines d'actions et de collaboration. ”

À LA CROISÉE DES POLITIQUES ET DES PARTENAIRES



DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE : « Former les éducateurs sportifs »

S'il est une prise de conscience qui progresse chaque jour, c'est bien celle de la nécessité de protéger l'environnement. L'éducation à l'environnement fait par conséquent son chemin. Mais elle doit être poursuivie et développée, avec le rassemblement de tous les partenaires qui ont le pouvoir d'inciter chaque acteur social, et en définitive chaque citoyen à se comporter plus utilement, plus dignement.

La Bourgogne a vu naître il y a dix ans une structure qui rassemble ces partenaires dans un esprit éducatif et collectif : le SFFERE. Quelles que soient ses imperfections, cette structure a permis que des centaines d'éducateurs se forment à l'environnement et assurent un relais vis-à-vis de leurs jeunes publics.

La DRJS participe à cet effort collectif, en lien avec ses partenaires associatifs et en premier lieu le Comité régional olympique et sportif (CROS) pour proposer des stages spécifiques aux éducateurs sportifs comme à ses propres agents. Cette participation s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, qui a lancé depuis un an une politique volontariste sur les sports de nature associant les dimensions du diagnostic territorial, du balisage, des problèmes d'usage, de la sécurité, de la promotion sportive et du respect de l'environnement dans les pratiques. Ainsi, les actions du SFFERE rencontrent-elles nos préoccupations dans un même souci de pédagogie auprès des publics-relais et au final des usagers. Car plus que jamais, nous avons les uns et les autres besoin de passerelles tant pratiques qu'institutionnelles pour que la découverte du milieu naturel ne se fasse pas au détriment de celui-ci, mais puisse mieux faire comprendre la nécessité de le préserver.

Fabrice Landry

Directeur régional adjoint de la jeunesse,
des sports et de la vie associative



CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE : « Faire évoluer le comportement des Bourguignons »

Le Conseil régional, à l'initiative de la création du SFFERE, s'implique depuis de nombreuses années en faveur du développement durable.

Cette action, renforcée depuis deux ans, s'appuie sur une volonté de faire évoluer les comportements des Bourguignons, qu'ils soient élus, chefs d'entreprise, bailleurs sociaux ou encore simples citoyens, tout en montrant l'exemple en matière de gestion des lycées, d'administration régionale, de marchés publics...

L'éducation à l'environnement pour un développement durable est, dans ce contexte, essentielle pour les élus régionaux.

C'est pourquoi le Conseil régional s'est engagé sur deux axes prioritaires :

■ Permettre aux jeunes Bourguignons, pendant leur parcours scolaire, de participer à des « Classes environnement » dans des centres d'accueil référencés en matière d'EEDD (13 centres, 2 900 élèves en 2004-2005).

■ Contribuer à la formation des formateurs à l'EEDD en développant, avec ses principaux partenaires, une offre mutualisée, diversifiée, répondant aux attentes des éducateurs, qu'ils soient enseignants ou animateurs associatifs.



Jean-Philippe Caumont

Directeur du service Aménagement du territoire,
de l'environnement et de la santé publique

« Participer au SFFERE reste, pour le Conseil régional, une fierté et un pari permanent qui relève d'une volonté jamais démentie de contribuer au développement de l'EEDD par la formation des formateurs : - Fierté de participer à une aventure humaine qui, au-delà des moyens mis en œuvre, reste avant tout un engagement fort d'institutions et d'individus pour faire évoluer durablement, par l'éducation, les comportements individuels et collectifs au service de la planète et de l'homme en particulier.

- Pari parce qu'il n'est jamais simple de réunir des institutions aussi variées que l'Education nationale, l'ADEME, des associations de canoë-kayak ou encore l'Université, ... sur un même projet.

- Pari permanent car la mutualisation des offres de formation et leur ouverture à tous les formateurs, quelles que soient leurs origines, doit reposer sur un engagement sans cesse renouvelé de tous pour éviter de revenir à des fonctionnements plus cloisonnés, par essence plus confortables et plus faciles à mettre en place.

Le pessimisme de la raison doit être contrarié par l'optimisme de la volonté. (E. Kant) »

ADEME



Agence de l'environnement
et de la maîtrise de l'énergie

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE :

« Une expertise technique au service l'éducation à l'EEDD »

L'ADEME s'est dotée d'un programme national d'accompagnement et de développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans ses domaines de compétences : l'énergie, les déchets, la qualité de l'air, la lutte contre les pollutions. Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre des actions concertées avec les partenaires de l'enseignement et les réseaux associatifs de l'éducation et de l'environnement.

En Bourgogne, le SFFERE répond parfaitement à ces objectifs. Martine Sfeir est, depuis l'origine, correspondante régionale de l'ADEME et contribue à l'élaboration d'outils pédagogiques et à l'offre de formations chaque année dans PLANISFFERE. C'est aussi à travers sa participation au SFFERE que l'ADEME dispose d'une vision globale des besoins de formation qui lui permet d'adapter son offre et ses actions.



Didier Chateau

Délégué régional – ADEME Bourgogne

« L'éducation est le levier le plus puissant en matière d'évolution des comportements. Apporter notre pierre à un développement plus durable ne pouvait faire l'économie d'un travail ambitieux dans ce domaine. Le SFFERE donne corps à cette ambition en Bourgogne, c'est une chance dont ne dispose pas toutes les régions ! L'ADEME s'est particulièrement investie dans ce dispositif qui réunit les principaux partenaires de l'éducation en région. Nous y apportons notre expertise technique aux côtés des pédagogues : c'est une coopération riche, faite d'ouverture et de complémentarité, au service des élèves. Les enjeux de demain en terme d'évolution de nos modes de production et de consommation l'exigent. »



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ACADÉMIE DE DIJON :

"Généraliser l'éducation à l'environnement pour un développement durable"

La généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) est effective depuis la rentrée 2004 (circulaire n° 2004-110 du 8-7-2004). Cette éducation doit être une composante importante de la formation des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.

L'EEDD ne constitue pas une nouvelle discipline, mais elle se construit de façon cohérente et progressive et représente une perspective dans laquelle de nombreuses connaissances peuvent être replacées. L'EEDD doit s'appuyer sur les enseignements disciplinaires, sur les croisements des apports disciplinaires, sur les dispositifs transversaux (itinéraires de découverte, Travaux Personnels Encadrés, Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel) et sur les temps de débat (à l'occasion d'expositions, avec des intervenants extérieurs, ...).

L'EEDD doit également reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées et sur des situations concrètes ; l'organisation de sorties scolaires et la recherche de partenariats constituent un cadre favorable pour enrichir ces démarches pédagogiques.

Enfin, les écoles et les établissements scolaires doivent faire des efforts pour intégrer dans leur fonctionnement les normes de l'éco-responsabilité et devenir des microcosmes de ce que serait un monde conforme aux exigences du développement durable. L'opération Écosphère constituera un levier important pour mobiliser et responsabiliser les équipes pédagogiques.

Les actions de formation initiale et continue à l'éducation à l'environnement pour un développement durable seront poursuivies aussi bien à destination des professeurs d'école, de collège et de lycée que des chefs d'établissement de l'Académie. Le SFFERE représente un dispositif partenarial original qui permet de diversifier les thématiques et de proposer un très large panel de stages aux enseignants.

Un nombre important d'écoles, de collèges et de lycées ont déjà intégré cette dimension éducative dans leurs enseignements voire dans leur projet d'école et d'établissement. Des collectivités locales et territoriales apportent de plus en plus leur soutien afin de donner à certains projets une dimension qui va au-delà de l'école et de l'établissement. Le SFFERE apporte un soutien à l'intégration de cette dimension éducative grâce à l'organisation des journées d'éducation relative à l'environnement et à la réalisation et la diffusion de guides pédagogiques fort appréciés des enseignants.



Claude CENSIER
IA-IPR de SVT - Responsable
académique pour l'EEDD



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAÎTRES : "Former les professeurs à l'EEDD"

Dès sa création dans les années 1990, l'institut universitaire de formation des maîtres de Bourgogne (IUFM) s'est trouvé engagé dans des actions d'éducation à l'environnement. En effet, des formateurs de différentes disciplines (sciences, histoire - géographie, philosophie, EPS...) ont toujours été sensibilisés aux problématiques environnementales et au développement de la formation dans ce champ transversal. Certains ont eu des responsabilités dans deux opérations nationales qui existent encore « Mille défis pour ma planète » et « A l'école de la forêt ». Mais le contexte national n'était pas très favorable. Un certain essoufflement se faisait sentir (après l'envol de la fin des années 1970 et le début des années 1980) et ce en dépit de la signature du protocole de 1993 entre plusieurs ministères. L'éducation à l'environnement n'apparaissait pas comme une priorité face aux aspects égalitaires de l'éducation pour tous (loi d'orientation de 1989).

La participation de formateurs de notre institut à la création d'un dispositif régional a relancé la motivation. La réflexion commune pluri-institutionnelle a été très riche et a fait émerger un questionnement productif.



ENESAD :

"Établissement National d'Enseignement Supérieur d'Agronomie de Dijon et l'environnement"

L'ENESAD, établissement d'enseignement supérieur et de recherche, rattaché au Ministère de l'Agriculture a toujours été un partenaire ressource pour le SFFERE à travers la mise à disposition de moyens logistiques (deux colloques SFFERE en 1996 et 2001 se sont déroulés à l'ENESAD), l'accès à son centre de documentation MEDIADOC (une personne ressource, Francine Mulot, documentaliste spécialisée en environnement, correspondante pour le comité technique du SFFERE), le prêt de documents (dans le cadre de conventions), la mobilisation d'enseignants chercheurs, ressource pour des interventions dans une formation, des stagiaires étudiants pour mener des études, l'ouverture de stages au public des partenaires du SFFERE. L'option « Environnement/Agriculture », proposée aux élèves ingénieurs de l'ENESAD, s'intéresse à la maîtrise des interactions entre les activités agricoles et les ressources naturelles, la biodiversité, l'entretien des paysages. La démarche induite prend en compte différentes échelles d'espace et de temps et plusieurs niveaux d'organisation : territoire, filière, exploitation agricole, tant dans leurs dimensions techniques qu'économiques et socio-politiques.

Par ailleurs, l'autre « métier » de l'ENESAD est la recherche et l'ingénierie en éducation, didactique et évaluation, quels que soient les domaines enseignés. L'ENESAD produit et édite également des ressources pédagogiques (livres, manuels, DVD...) dont plusieurs concernent les champs de l'environnement et du développement durable. (www.editions.educagri.fr)



En même temps, la dynamique créée par le SFFERE a permis d'affirmer la place, au sein du plan de formation de l'institut, pour un grand nombre de futurs professeurs des écoles, des collèges et des lycées, d'un module de formation initiale « Éducation à l'environnement et au développement ». Aujourd'hui ce module ne subsiste plus que pour les professeurs stagiaires du second degré. Dans le premier degré, l'ERE, devenue depuis l'EEDD, est intégrée aux disciplines. Le SFFERE a donc permis de valoriser l'existant, ce qui est l'une de ses missions, mais aussi de redonner du souffle aux actions de formation (modules de formation initiale, stages de formation continue, animations pédagogiques).

L'IUFM a été choisi comme lieu d'accueil pour bon nombre de grandes manifestations du SFFERE : quatre forums et de nombreuses actions de formations. Un des points les plus positifs pour notre institution fut le partenariat européen avec la Belgique et la Grèce. Par la suite, une équipe de formateurs a pu être engagée, grâce aux contacts avec le SFFERE, dans d'autres projets européens avec la Grèce, l'Italie et l'Espagne ».

À LA CROISÉE DES POLITIQUES ET DES PARTENAIRES

LE MILIEU ASSOCIATIF BOURGUIGNON ET L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

Il existe plusieurs types d'associations concernées par le SFFERE :

■ **Les associations qui ont pour mission centrale l'éducation à l'environnement dans leur statut.** Leurs animateurs professionnalisés dans ce domaine interviennent auprès de publics scolaires ou péri-scolaires. À la création du SFFERE, le Conseil régional avait souhaité avoir plus de visibilité sur ce kaléidoscope associatif. Les associations se sont fédérées en 1997 au sein de Bourgogne Ecole et nature puis du Collectif régional de l'éducation à l'environnement en Bourgogne, qui ont été très présents dans les instances du SFFERE. Le collectif a vécu 6 ans puis s'est dissous, rendant à nouveau difficile la représentation de ces acteurs au sein de réseaux régionaux. Suite à une analyse de besoins réalisée dans le cadre de la conception du 1er plan de formation du SFFERE, et jusqu'à fin 2001, un dispositif de formation leur était destiné pour renforcer leurs compétences. Par ailleurs, des associations comme le CPIE, la FOL 21, le Conservatoire des sites bourguignons ont répondu aux cahiers des charges diffusés largement par leur correspondant pour participer à la mise en œuvre de formations et manifestations du SFFERE. Ces associations sont environ une vingtaine en Bourgogne dont une dizaine spécialisées en ERE. Quatorze d'entre elles sont référencées par le Conseil régional pour accueillir des « classes environnement ».

■ **Les associations sportives ou socioculturelles.** Leur mission centrale est éducative sur des temps péri-scolaires et s'exerce dans des centres d'accueil ou des centres de loisirs. Ces associations sont fédérées dans le cadre de politiques nationales. L'ERE apparaît souvent comme transversale dans les pratiques d'animation. L'animateur est un public cible du SFFERE. Ces associations sont coordonnées régionalement par le CRAJEP et le CROS qui sont membres du SFFERE. Le CROS est devenu fédérateur pour la formation à l'ERE des animateurs.

■ **Les associations environnementales et naturalistes.** Leur mission s'articule autour de problématiques environnementales ou naturalistes et l'information et la sensibilisation sont des vecteurs pour diffuser leur message auprès du public et des responsables. La Dren est le partenaire du SFFERE qui diffuse l'information sur les formations, car certaines ont des animateurs susceptibles d'être intéressés par des approches pédagogiques et par un renforcement de leurs connaissances. Celles-ci sont par ailleurs ressources lors des journées de l'ERE.

■ **Les associations de la culture scientifique et technique :** seules certaines de ces associations ont pour objet une dimension environnementale. Le CCSTI est aussi un partenaire relais pour le SFFERE.



Hervé Bourthourault

Ligue de l'enseignement 21

“ Les associations en Bourgogne sont représentées par le CRAJEP et le CPCA : Conférence Permanente de coordination des associations auprès de différentes instances régionales. Les associations qui pratiquent de l'ERE sont peu présentes au sein des ces deux représentations. Elles ne font pas valoir leur spécificité. La plupart lorsqu'elles ne sont pas rattachées à un réseau national agissent localement sans réelle concertation avec leurs homologues.

Alors qu'il en existe une quarantaine, il n'existe plus de coordination régionale capable de faire reconnaître les associations qui pratiquent l'ERE, de créer du lien entre elles, de l'échange de savoirs afin d'enrichir et renouveler leurs pratiques.

À l'heure où les collectivités locales s'emparent de plus en plus des questions environnementales, il ne faudrait pas que les associations longtemps pionnières dans ce domaine soient écartées de cette dynamique faute de coordination ou d'une incapacité à répondre à de nouveaux enjeux. Il s'agit notamment de conjuguer un militantisme d'idées (désormais la cause est entendue et prise en compte par les collectivités) à un militantisme pragmatique où les professionnels des associations savent se concerter, se former et font valoir les savoirs acquis.

Depuis 10 ans, le Sffere est un outil à leur disposition pour les accompagner dans ces changements. Au cours de ces 10 dernières années, les associations ont pu y trouver des formations adaptées et à leurs demandes dans le but de renforcer leurs compétences. Ainsi le SFFERE a proposé des formations thématiques sur le paysage, les déchets, l'énergie, l'évaluation, etc. Ces temps de formation ont été aussi des temps de rencontre entre animateurs et enseignants propices à la création d'actions partenariales.

En s'impliquant dans le SFFERE depuis 1997 et grâce à un travail basé sur une dynamique partenariale propre à ce dispositif, la Ligue de l'Enseignement 21 (FOL 21) a gagné en savoir-faire et en reconnaissance. ”



COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE BOURGOGNE : “Vers un Agenda 21 du mouvement sportif”

Le Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne (C.R.O.S.) est le fédérateur de l'ensemble du mouvement sportif de la région. Il favorise et développe une synergie d'ensemble entre les acteurs principaux du sport que sont les Ligues et Comités Régionaux. Il organise la mise en valeur de la Bourgogne par le sport et est de plus, le garant de l'esprit, de l'éthique dans le sport et des valeurs olympiques.

Les actions qu'il conduit s'appuient sur quatre principes directeurs auxquels il est fait référence dans son plan d'action : l'aménagement du territoire, l'intégration du handicap, la dimension européenne et le développement durable.

Dans ce dernier domaine, le C.R.O.S. se fait l'écho des préoccupations du Comité International Olympique (C.I.O.) qui, dès 1999, a intégré le principe de développement durable dans la charte olympique en adoptant un Agenda 21 du mouvement olympique. Il répond également aux propositions de programme d'actions en faveur du développement durable publiées par le Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.) dans l'Agenda 21 du Sport Français en 2003.

Dès 2002, le C.R.O.S. a souhaité mutualiser les efforts des ligues et comités régionaux en créant une Commission des Sports de Nature regroupant alors 15 activités sportives. Motivé par la dynamique du SFFERE, qu'il rejoint, le C.R.O.S. leur propose alors des conditions d'exercice respectueuses de l'environnement et conforme aux objectifs du développement durable, matérialisées par la signature le 12 décembre 2002, au cours d'un Forum SFFERE, d'une Charte sur l'Environnement.

Le C.R.O.S. est dès lors impliqué dans une démarche environnementale aux côtés des représentants locaux des fédérations sportives confrontés à une réglementation liée au respect de l'environnement et devant gérer, pour presque 70 000 licenciés immergés dans le milieu naturel, des pratiques orientées de plus en plus vers les loisirs. La formation des éducateurs sportifs et cadres techniques des ligues et comités régionaux apparaît alors comme un des axes à renforcer. L'engagement du C.R.O.S. au sein du réseau SFFERE lui permet de participer à la mise en œuvre, de profiter et de faire profiter les cadres techniques d'actions de formation sur des thèmes divers (voir page 6).

La commission des sports de nature du C.R.O.S. compte aujourd'hui 28 ligues ou comités régionaux sensibilisés à divers degrés aux problématiques de l'Éducation Relative à l'Environnement et qui peuvent trouver dans SFFERE et dans Planisffere, leur programme annuel de formations mutualisées, un outil réactif et adaptable à leurs besoins.

Richard Bidet

Chargé de Mission, CROS de Bourgogne.

LES PUBLICATIONS DU SFFERE

Le guide méthodologique et pratique de l'Opération Ecosffere

vers un Agenda 21 d'établissement pour une démarche éco-responsable
Il développe une démarche de labellisation en Bourgogne de projet d'établissement d'enseignement, de formation ou d'animation intégrant l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable.



La grille de lecture et d'écriture des projets pédagogiques en éducation relative à l'environnement

Conçue comme un outil d'aide à la formalisation d'un projet collectif, support de communication, de formation et d'évaluation, elle a été élaborée par les correspondants du SFFERE, dans le cadre d'un projet européen avec la Grèce et la Belgique, au cours de séminaires de formation-action. La grille permet de repérer l'ensemble des éléments explicites ou implicites qui définissent un outil ou une activité pédagogique.

Souffle d'ere

La revue de la formation à l'ERE en Bourgogne

11 numéros ont été édités en 5000 exemplaires en 10 ans. Faire savoir et savoir-faire : cette revue se fait l'écho de l'actualité liée à la formation à l'ERE aux échelles régionales, nationales et internationales. Elle présente des ressources et des productions, informe sur les rendez-vous, valorise des expériences et des opérations fédératrices et les actions partenariales du SFFERE, telles que les journées de l'ERE.



Le site Internet du SFFERE www.oreb.org/sffere

Il reprend l'ensemble des actions du SFFERE : plan de formation, guide, Souffle d'ERE, objectifs du dispositif.



Planisffere

Le programme annuel de formation partenarial à l'ERE. Il est diffusé en 5000 exemplaires par les correspondants régionaux du SFFERE et par mail au sein des différents réseaux des partenaires.



Les guides pédagogiques des journées de l'ERE

Six guides ont été réalisés sur les thèmes : eau, arbre, air, énergie, déchets, paysage. Ils exposent la problématique du thème, proposent des activités pédagogiques, analysent la prise en compte du thème dans les programmes officiels et ouvrent sur de nombreuses ressources humaines et techniques. Téléchargeables sur le site www.oreb.org/sffere

Les rapports techniques

Les rapports d'activité rendent compte des travaux réalisés et de l'évaluation quantitative et qualitative des formations. Une base de données recense l'ensemble des contacts du SFFERE dont les participants aux formations. Chaque formation fait l'objet d'un bilan réalisé par le prestataire.



Dominique Larue
Directeur du CPIE Pays de l'Autunois

“ Première immersion dans le partenariat du SFFERE... ou comment créer une culture commune entre nos communautés éducatives

respectives ! Quelle gageure et quelle passionnante aventure qui nous ont conduits de Belgique en Grèce pour enfin conclure à la réalisation de cet outil de formation et d'action qu'est la grille de lecture et d'écriture des outils et démarches pédagogiques en ERE.

Mais au-delà de la qualité de l'objet produit, c'est bel et bien de l'intérêt de ce processus d'élaboration collective dont je voudrais aujourd'hui témoigner, processus qui, progressivement, nous a fait passer d'une froide logique de positionnements institutionnels à une dynamique d'échange, de collaboration et de réussite partagée... ”

2006

Le SFFERE intègre l'Agence régionale de l'environnement de Bourgogne

2005

Création du label "Ecosffere, vers des agendas 21 d'établissements éco-responsables" pour développer l'intégration de l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans les projets d'établissements de formation, d'enseignement et d'éducation. Edition du guide méthodologique et pratique

2004

Création d'une nouvelle mission : l'animation pédagogique

2000-2006

SFFERE est inscrit au contrat de plan Etat-Région

2000

SFFERE devient une mission de l'Observatoire régional de l'environnement de Bourgogne

1999

Bilan, évaluation, projection, poursuite des actions et élaboration d'un projet pour sept ans

1998

Démarrage des "journées de l'éducation relative à l'environnement" (mars de chaque année) à partir d'une thématique environnementale ; 1^{er} forum de formation à l'ERE (bi-annuel)

1997

Signature de la Charte "pour le développement de la formation de formateurs à l'ERE"

janvier 1996

Lancement du SFFERE

L'éducation du public à la viabilité

« Ce qui importe vraiment pour l'éducation ce sont les enseignants, des enseignants qui apprécient le statut qu'ils méritent, qui bénéficient d'une formation régulière, qui sont respectés. (...) Ce n'est pas avec des ordinateurs et de la haute technologie que l'on peut changer le monde. C'est avec le « toucher supérieur », le toucher humain, le toucher de la mère, de la famille, de l'enseignant dans ce processus d'apprentissage tout au long de la vie. L'éducation est beaucoup plus que l'information, beaucoup plus que la connaissance. L'éducation donne à toutes les femmes et tous les hommes dans le monde la capacité d'être maîtres de leurs propres vies, de conserver leur souveraineté personnelle. L'éducation à la viabilité doit être à tous les niveaux. Ce n'est pas une question d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur ; tous les niveaux sont concernés toute la vie durant. Donner aux êtres humains la capacité d'être eux-mêmes, d'agir selon leurs propres choix (...). C'est l'objectif le plus important de l'éducation. »

Frederico Mayor

Directeur général de l'Unesco - Discours d'ouverture de la conférence internationale sur l'éducation et la sensibilisation du public à la viabilité Salonique (Grèce), 8-12 décembre 1997.

1992

Le Conseil régional de Bourgogne initie des études-actions «Formations et environnement en Bourgogne: diagnostic de l'offre» (1992), «Milieu associatif et ERE» (1993)

1995

Choix par les décideurs d'une stratégie de développement de l'ERE : la formation de formateurs, étude de faisabilité, mobilisation des partenaires, rédaction d'un projet

GLOSS'ERE

LES PARTENAIRES DU SFFERE (SYSTÈME DE FORMATION DE FORMATEURS À L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT)

Préfecture de la région de Bourgogne, Conseil régional de Bourgogne, Rectorat de l'académie de Dijon, Université de Bourgogne, DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt), ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), AFPA - Bourgogne (Association pour la formation professionnelle des adultes), CRAJEP (Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire), CCSTI (Centre culture scientifique, technique et industrielle), CROS (Comité régional olympique et sportif), DAFCO (Délégation académique à la formation continue), DIREN (Direction régionale de l'environnement), DRJS (Direction régionale de jeunesse et sports), ENESAD (Etablissement national d'enseignement supérieur d'agronomie de Dijon), IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres).

Conception, rédaction : Brigitte Sabard

Comité de rédaction :

Jean-Charles Allain (IUFM),
Jean-Michel Picoche (éducation nationale)

Ont participé à la rédaction :

Cécile Fortin et Christine Coudurier (dossier),
Michel Moutrille

Remerciements à : Martine Sfeir, Elisabeth Louis

Conception graphique, mise en page :

Fuglane, Dijon

Impression : Vidonne

Tirage : 5 000 exemplaires

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ BLANCHI SANS CHLORE

SFFERE sur internet : **<http://www.oreb.org/sffere>**

Le site SFFERE est intégré dans le site de l'Observatoire régional de l'environnement de Bourgogne **www.oreb.org**. L'information sur l'environnement à portée de clic :

- les indicateurs de l'environnement régional,
- plus de 300 références documentaires sur l'environnement régional,
- l'annuaire des acteurs de l'environnement en Bourgogne.



ADEME



Agence de l'environnement
et de la Maîtrise de l'énergie



Bourgogne
Conseil régional